



## 1<sup>er</sup> trimestre 2019

# Une reprise qui se confirme, sauf dans la construction

**A**u premier trimestre 2019, le repli léger de l'emploi salarié est dû au retournement de l'emploi intérimaire. Sur un an, il reste cependant en hausse, porté par la croissance démographique et par le dynamisme du secteur tertiaire hors intérim. L'hôtellerie et la restauration sont en pleine expansion avec une hausse record de la fréquentation touristique. Le secteur de la construction peine à s'adapter à une demande importante mais irrégulière. Les créations d'entreprises augmentent fortement, comme durant les trois derniers trimestres.

Floraline Cratère

### Emploi salarié : un léger repli

Au premier trimestre 2019, en Guyane, l'emploi salarié est en léger repli de 0,2 %, après sept trimestres consécutifs de hausse (figure 1). Contributeur de la baisse ce trimestre, l'emploi salarié privé recule (-0,9 %) mais les créations d'emplois dans le secteur public augmentent de 0,9 %. Le secteur public pèse 42 % de l'effectif salarié en Guyane. Les projets de recrutements très importants annoncés en 2019 par les entreprises dans l'enquête « Besoin en main d'œuvre » de Pôle Emploi ne sont pour le moment pas concrétisés.

Sur un an, stimulé par la croissance démographique, l'emploi salarié reste dynamique : 1 700 emplois ont été créés soit + 3,3 %, portant ainsi le nombre total à 54 000 emplois à la fin du premier trimestre 2019. Les créations nettes d'emplois sont réparties de façon équilibrée entre le secteur privé et le secteur public avec des hausses respectives de 3,2 % et de 3,4 %.

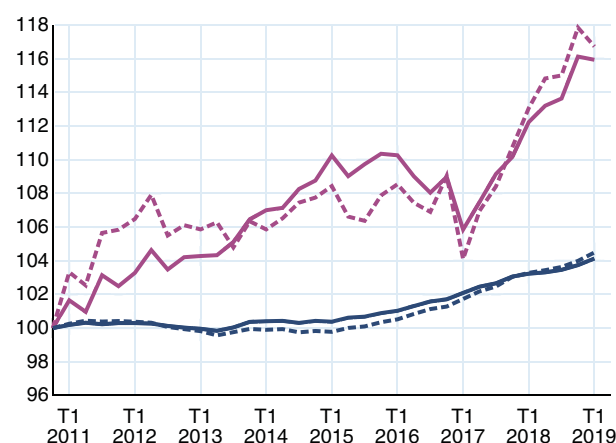
En France (hors Mayotte), l'emploi salarié est en hausse sur un an (+ 0,9 %) essentiellement stimulé par la sphère privée.

L'emploi dans les **services non marchands** continue sa progression au premier trimestre 2019 (+ 1,4 %) (figure 2). Entre les premiers trimestres 2018 et 2019, il croît au même rythme que sur la même période, un an auparavant (+ 4,2 %). Ce secteur

### 1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Guyane
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- - - Emploi salarié privé - Guyane
- - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

regroupe un peu plus de la moitié des effectifs salariés en Guyane, principalement dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale.

Le **secteur tertiaire marchand hors intérim** progresse aussi de 1,4 % ce trimestre et de 4 % sur un an. Les services aux entreprises, ainsi que l'hôtellerie et la restauration, concentrent l'essentiel de la hausse sur un an. Dans le transport, l'entreposage, le commerce et la réparation d'automobiles et de motos les emplois salariés sont également en croissance sur la période.

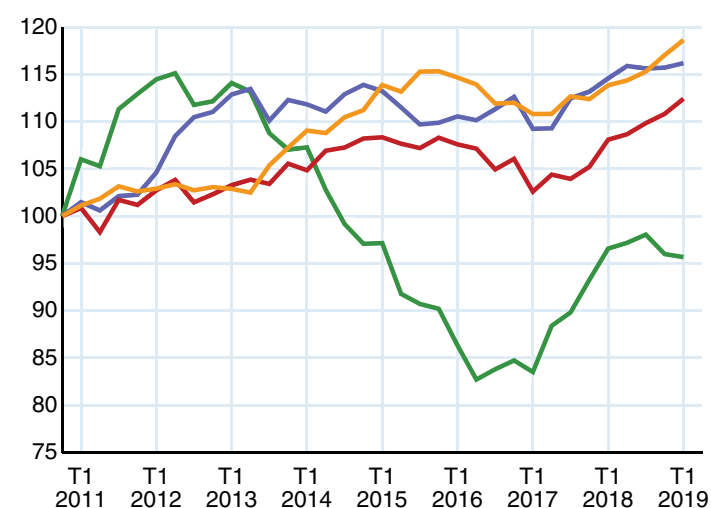
Les effectifs salariés dans l'**industrie** progressent légèrement ce trimestre (+ 0,4 %) et davantage sur un an (+ 1,4 %).

La **construction** peine à redémarrer au premier trimestre 2019 (- 0,3 %, après - 2,1 %). Sur un an, les emplois dans ce secteur sont en baisse - 0,9 %, marquant une rupture avec la reprise amorcée fin 2017.

## 2 Évolution de l'emploi salarié par secteur

- Construction
- Industrie
- Tertiaire marchand hors intérim
- Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

### Avertissement

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

## Aux Antilles, l'emploi salarié est en progression

En **Martinique**, la croissance de l'emploi salarié est moins forte qu'au trimestre précédent, mais demeure tout de même importante : + 1,3 % ce trimestre, après + 1,5 % au quatrième trimestre 2018 (figure 3). Cette hausse concerne tous les secteurs : + 1,2 % dans la construction, + 0,7 % dans l'industrie, + 1,7 % dans le tertiaire marchand hors intérim, + 1,2 % dans le tertiaire non marchand et + 0,8 % dans l'intérim.

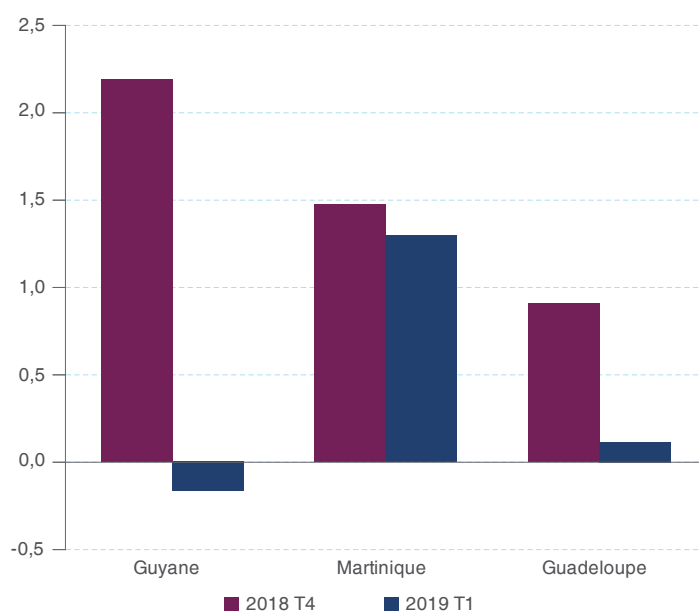
Sur un an, le rythme des créations nettes d'emplois s'accélère (+ 2,6 % entre les premiers trimestres 2018 et 2019, contre + 1,6 % un an auparavant). Hormis le secteur tertiaire non marchand, dont la progression est modérée (+ 0,7 %), tous les autres secteurs progressent fortement : + 2,8 % pour l'industrie, + 3,4 % pour la construction, + 3,9 % pour le tertiaire marchand hors intérim et jusqu'à + 17,7 % pour l'intérim.

En **Guadeloupe**, au premier trimestre 2019, l'emploi salarié est stable (+ 0,1 %) après avoir progressé de 0,9 % au dernier trimestre 2018. Le nombre d'emplois créés est positif depuis six trimestres consécutifs. Seul le secteur de l'intérim est en recul ce trimestre avec - 11,8 %, soit 250 emplois en moins. Ces pertes sont compensées par la forte hausse dans le secteur de la construction (+ 2,3 %) et celles, plus modérées, dans les secteurs de l'industrie (+ 0,4 %), du tertiaire marchand hors intérim (+ 0,5 %) et du tertiaire non marchand (+ 0,1 %).

Sur un an, la Guadeloupe a ainsi gagné 1 600 emplois, soit une progression de 1,4 % par rapport au premier trimestre 2018. Le secteur tertiaire non marchand est stable, alors que la construction (+ 5,7 %), l'industrie (+ 5,4 %) et le tertiaire marchand hors intérim (+ 2,2 %) sont nettement en hausse. Le recul de l'emploi intérimaire est moins marqué sur l'année (- 3,4 %).

## 3 Évolution de l'emploi salarié total par département

en % par rapport au trimestre précédent



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## Emplois intérimaires : une forte baisse

En Guyane, le secteur intérimaire connaît une chute d'effectifs au premier trimestre 2019 : - 29,4 % après une hausse exceptionnelle de 37,8 % au quatrième trimestre 2018 (figure 4). L'emploi intérimaire se retrouve ainsi à un niveau inférieur à celui du troisième trimestre 2018. Cette forte baisse de l'emploi intérimaire (- 700 emplois) est à l'origine du repli de l'effectif salarié en Guyane au premier trimestre.

Sur un an, le nombre de contrats d'intérim est également en baisse (- 4,5 %). La Guyane compte ainsi 1 700 intérimaires au 31 mars 2019. L'intérim en Guyane concerne pour moitié des emplois dans le BTP, pour 30 % dans le tertiaire et pour 20 % dans l'industrie.

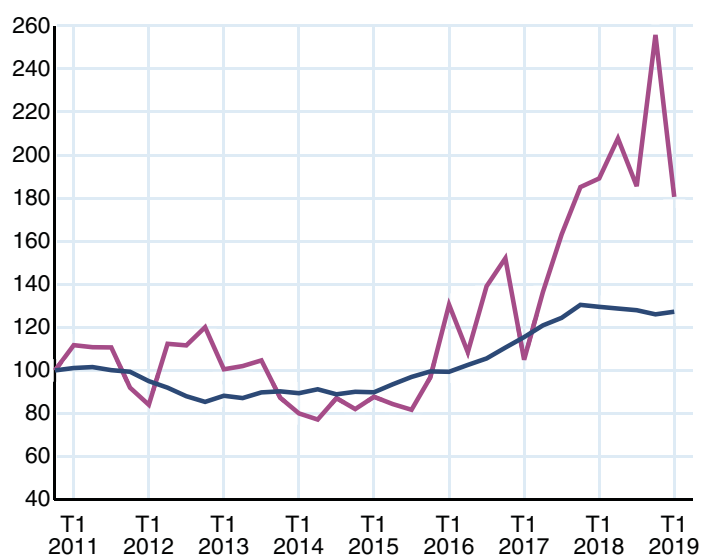
Malgré une évolution en dents de scie, caractéristique de ce type d'emplois, le nombre d'intérimaires a progressé de 80 % depuis fin 2010.

Au niveau national, l'emploi intérimaire se redresse au premier trimestre 2019 (+ 1 %). Après avoir atteint des niveaux historiquement hauts en 2017, il s'est contracté en 2018, affichant un recul de 1,7 %.

### 4 Évolution de l'emploi intérimaire

- Guyane
- France hors Mayotte

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## Construction : une forte activité qui peine à créer des emplois durables

En début d'année 2019, les professionnels sont optimistes, en lien avec la perspective de chantiers importants. L'indice du climat des affaires est au plus haut depuis 2012, à 104,4 points. Les ventes de ciment redémarrent ce trimestre (+ 15,6 %) après une fin d'année 2018 difficile. Malgré cela, l'activité dans le secteur du BTP ne se traduit pas par des emplois durables : après un second semestre de forte activité qui a permis l'embauche d'un nombre record d'intérimaires, les entreprises s'adaptent à un volume de demandes instable dans le temps.

### Avertissement – Construction

La présente note de conjoncture ne présente pas les données relatives aux permis de construire autorisés ou commencés en raison de problèmes de collecte des données. Cette statistique n'est actuellement pas robuste en Guyane. L'activité du secteur de la construction peut être analysée via les ventes de ciment et le suivi des appels d'offres publiés effectué par la Cellule Économique Régionale de la Construction.

## Fréquentation touristique : un niveau record

Dans la continuité de la très bonne année 2018, le nombre de nuitées dans les hôtels, classés ou non, augmente de 13,5 % au premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018 (figure 5). L'activité des hôtels est à un niveau record depuis 2010. Cette forte hausse de la fréquentation peut s'expliquer en partie par le nombre croissant de passagers à l'aéroport sur le trimestre, la bonne tenue de l'activité spatiale, ainsi que par les retombées des différentes campagnes de communication engagées en 2018 pour promouvoir la destination.

Au premier trimestre 2019, les nuitées ont plus que doublé dans les hôtels d'entrée de gamme (1 ou 2 étoiles) alors que les hôtels de moyenne gamme (3 étoiles) ont été moins fréquentés (- 7 %) en raison notamment d'une offre de chambres plus réduite. Le haut de gamme (4 ou 5 étoiles) progresse (+ 8 %).

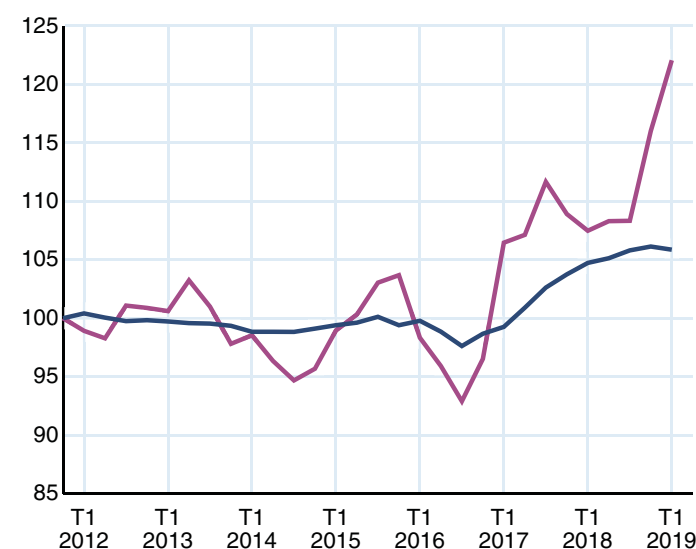
Les touristes non résidents en France ont été quatre fois plus nombreux à choisir des hébergements d'entrées de gamme. Ils ont également privilégié le moyen de gamme. La clientèle résidente, qui comprend la France Métropolitaine et les DOM, a principalement porté son choix sur les hôtels de 1, 2 ou 3 étoiles.

Le taux d'occupation (65,3 %) augmente de 5,6 points par rapport au premier trimestre 2018. Sur la période, l'augmentation du nombre des chambres offertes (+ 2 %) masque des disparités selon le type d'hôtel. Si l'offre a beaucoup progressé dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles, elle diminue dans les hôtels de moyenne gamme. Ces résultats expliquent la forte progression des nuitées dans les hôtels d'entrée de gamme. L'offre de chambres dans le haut de gamme n'a pas évolué. Le nombre de chambres occupées augmente (+ 11 %).

### 5 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

- Guyane
- France entière

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2011



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4e trimestre 2010

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

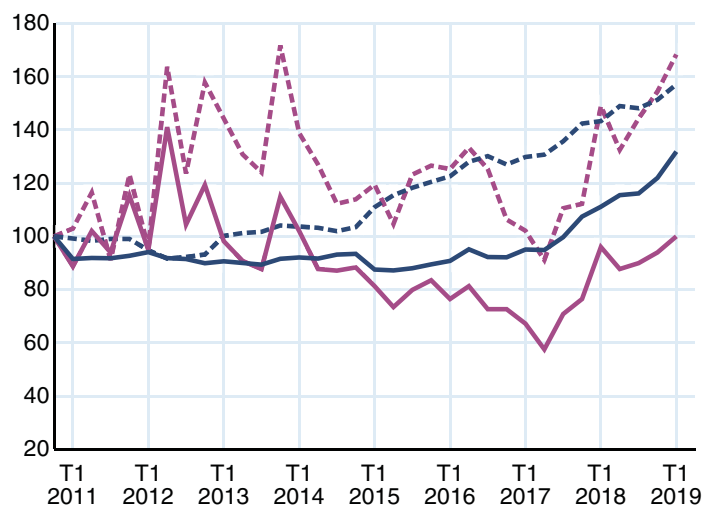
### Avertissement – Révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

## 6 Créations d'entreprises

- Guyane hors micro-entrepreneurs
- France entière hors micro-entrepreneurs
- Guyane y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

### Créations d'entreprises : un trimestre de bonne tenue, sauf dans l'industrie

En Guyane, 497 entreprises ont été créées au premier trimestre 2019, soit autant que début 2014. Le nombre de créations augmente de 6,4 % par rapport au trimestre précédent (figure 6). Les immatriculations hors micro-entrepreneurs sont d'autant plus dynamiques (+ 9 %) et concernent quatre créations d'entreprises sur cinq.

Au premier trimestre 2019, les créations d'entreprises dans l'industrie chutent de moitié. Elles progressent fortement (+ 22,3 %) dans le secteur de la construction (+ 22,4 %) et le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement-restauration. Le secteur des services connaît une légère augmentation (+ 0,9 %). Ainsi, le secteur tertiaire regroupe 77 % des créations d'entreprises.

### Définitions

Le régime du **micro-entrepreneur** (anciennement auto-entrepreneur) s'applique aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire.

**Résidents** : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est en France.

**Non résidents** : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est à l'étranger.

### Contexte national – La croissance française serait surtout soutenue par la demande intérieure

Au premier trimestre 2019, la croissance française s'est établie à + 0,3 %, portée par la demande intérieure. En particulier, la consommation des ménages a été soutenue par un pouvoir d'achat dynamique, tandis que le commerce extérieur a pesé sur la croissance. Les créations d'emploi salarié marchand non agricole ont en outre été très élevées (+ 92 000 créations nettes).

D'ici fin 2019, l'économie française conserverait le même rythme de croissance trimestrielle, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait de + 2,3 % sur l'année, soutenant la consommation qui serait ainsi la principale contribution à la croissance, malgré un taux d'épargne restant élevé. Le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité, contrairement à l'an dernier.

En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de 1,3 % en 2019 (après + 1,7 % en 2018). Le chômage poursuivrait sa baisse et s'établirait à 8,3 % fin 2019.

### Contexte international – Dans un environnement international moins porteur, les principaux pays de la zone euro mettent en place des mesures de soutien budgétaire

Marqué notamment par les tensions commerciales parties des États-Unis et par la perspective du Brexit, l'environnement international paraît moins porteur que l'an dernier. Les banques centrales comme les différents gouvernements ont néanmoins pris acte du risque de ralentissement et ajustent en conséquence leur politique économique. Début 2019, les principaux pays de la zone euro ont ainsi pour la plupart mis en place, d'une manière ou d'une autre, des mesures de soutien budgétaire. Le pouvoir d'achat accélérerait donc en zone euro (+ 2,5 % en moyenne annuelle prévu en 2019), contribuant à limiter le ralentissement économique de la zone (+ 1,2 % prévu, après + 1,9 % en 2018).

Sur un an, la hausse du nombre de créations d'entreprises est plus modérée (+ 4,2 %). Elle est à relier à celle du secteur des services (+ 17,3 %) et le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement-restauration (+ 8,2 %). Dans l'industrie, le nombre de créations d'entreprises a chuté de 55,3 % par rapport au premier trimestre 2018.

Au niveau national, le nombre de créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, est en hausse ce trimestre 8,1 % (+ 3,8 % de créations hors micro-entrepreneurs). De même, sur un an, le nombre de créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, est en forte hausse : + 18,6 % (+ 9,6 % hors micro-entrepreneurs) par rapport au premier trimestre 2018. ■

### Méthode

Les emplois intérimaires sont comptabilisés du point de vue de l'établissement de travail temporaire dont dépend le salarié, et non du point de vue de l'établissement utilisateur. Par conséquent, l'intérim est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand, quel que soit le secteur d'activité de l'établissement utilisateur.

Service territorial de Cayenne  
23 ter, Avenue Pasteur  
CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :  
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :  
Maud TANTIN MACHECLER

ISSN : 2416-8106  
© Insee 2019

### Pour en savoir plus

- Emploi salarié au quatrième trimestre 2018 « Une progression toujours forte », *Insee Flash Guyane n°108*, avril 2019.
- Note de conjoncture « Entre risques commerciaux et soutiens budgétaires », Insee juin 2019.
- Tableau de bord Conjoncture Guyane : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304>.
- Statistiques de l'emploi intérimaire : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>.
- Statistiques du logement : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement>.

